

**Foyer
d'hantavirus
à bord du
MV Hondius,
faut-il craindre
une nouvelle
pandémie ?**

Chronique

Revue de presse

Dates à retenir

CHRONIQUE

Foyer d'hantavirus à bord du MV Hondius, faut-il craindre une nouvelle pandémie ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le «MV Hondius», navire appartenant à Oceanwide Expeditions, a accosté le dimanche 10 mai au large de Tenerife après la détection d'un foyer d'hantavirus à bord. Parti le 1er avril d'Ushuaïa, le navire comptabilise, selon les dernières données communiquées par l'Organisation mondiale de la santé, trois décès, cinq cas confirmés et trois cas suspects. Si le risque global pour la santé publique est actuellement jugé faible, cet épisode illustre parfaitement la nécessité d'une vigilance renforcée face aux zoonoses émergentes dans un contexte de mobilité internationale importante.



L'agent suspecté est le virus Andes, une souche d'hantavirus endémique dans certaines régions d'Argentine et du Chili. Sa particularité réside dans sa capacité, rare parmi les hantavirus, à permettre une transmission interhumaine limitée, principalement durant la phase prodromique, avant l'hospitalisation, lorsque les mesures barrières ne sont pas encore mises en place. Cette transmission survient surtout lors de contacts étroits et prolongés, notamment dans des espaces confinés ou dans le cadre de contacts intrafamiliaux.

Sur le plan clinique, les hantavirus restent des agents pathogènes à fort potentiel de gravité. Deux grands syndromes peuvent survenir. La fièvre hémorragique avec syndrome rénal, prédominante en Europe et en Asie, et le syndrome cardio-pulmonaire à hantavirus, observé principalement dans les Amériques, dont la létalité peut atteindre 30 à 60 %. Le tableau clinique débute souvent par une phase non spécifique associant fièvre, myalgies et asthénie, avant une dégradation rapide pouvant conduire à une défaillance respiratoire ou hémodynamique.

Le diagnostic repose essentiellement sur la biologie spécialisée, notamment la sérologie par détection des IgM et IgG via ELISA ou immunofluorescence, ainsi que la détection de l'ARN viral par PCR sur des prélèvements

précoces. L'absence de traitement antiviral spécifique et de vaccin impose une prise en charge symptomatique centrée sur le support hémodynamique et respiratoire, parfois en soins intensifs.

Selon les données du Centre national de référence des Hantavirus, plusieurs souches zoonotiques circulent en Europe, notamment Puumala, Seoul, Dobrava ou Saaremaa. Certaines, comme Dobrava, présentent des taux de létalité pouvant atteindre 10 %. Si la France rapporte en moyenne une centaine de cas hospitalisés par an, des pays comme l'Allemagne, la Suède ou la Finlande enregistrent des incidences nettement plus élevées.

Pour les professionnels de santé, plusieurs messages clés se dégagent. Il convient d'évoquer ce diagnostic devant un syndrome fébrile inexpliqué chez un patient revenant d'une zone endémique, d'intégrer rapidement la notion d'exposition environnementale ou de contact rapproché, de déclencher précocement les mesures d'isolement lorsqu'une souche transmissible est suspectée et d'assurer une surveillance rigoureuse des cas contacts pendant toute la période d'incubation, qui peut aller jusqu'à six semaines.

Cette croisière et le périple de ses passagers rappellent que les zoonoses émergentes demeurent un enjeu majeur de santé publique mondiale. Dans un contexte de changements climatiques, de perturbation des écosystèmes et d'intensification des déplacements internationaux, leur détection précoce, leur signalement rapide et la coordination internationale restent les piliers d'une réponse efficace.

Abstract

The hantavirus outbreak aboard the MV Hondius highlights the persistent threat of emerging zoonotic diseases in an era of intense global mobility. Suspected involvement of the Andes virus, a rare hantavirus capable of limited human-to-human transmission, raises concerns despite the currently low public health risk. Hantavirus infections may lead to severe cardio-pulmonary or hemorrhagic syndromes with high fatality rates and no specific antiviral treatment available. Early diagnosis, rapid isolation measures, and strict monitoring of close contacts remain essential to contain potential spread. This event underscores the critical importance of international surveillance and preparedness against future zoonotic outbreaks.

CARBOFLORE-GS

SOULAGE DES GAZ INTESTINAUX



PLUS DE CONFORT
et de joie de vivre!

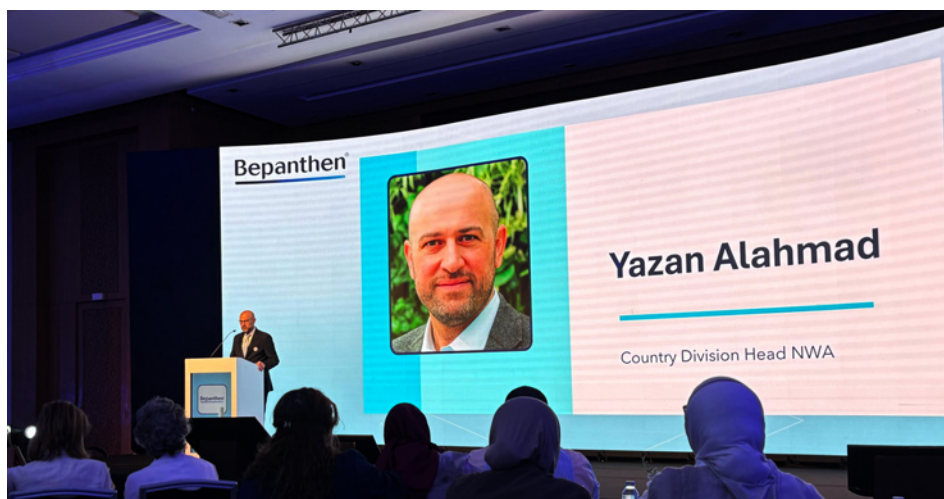


Charbon végétal



Levure de bière

Bayer Maroc lance la nouvelle gamme Bepanthen dédiée à la réparation et à l'hydratation cutanée



Bayer Maroc a organisé le 6 mai un événement scientifique à l'occasion du lancement au Maroc de sa nouvelle gamme Bepanthen dédiée à la réparation et à l'hydratation cutanée. À travers cette initiative portée par sa division Consumer Health, le laboratoire a réuni plus de 230 professionnels de santé, parmi lesquels des dermatologues, médecins généralistes et pharmaciens, autour d'une problématique fréquente mais encore largement sous-estimée, la sécheresse cutanée.

Touchant près de 30 % de la population, la sécheresse cutanée représente aujourd'hui un véritable enjeu de santé et de qualité de vie. Bien au-delà d'un simple inconfort, elle peut entraîner des sensations d'irritation, de tiraillement, voire favoriser certaines complications dermatologiques chez les patients les plus fragiles. Les échanges scientifiques organisés lors de cet événement ont permis de rappeler l'importance d'une prise en charge adaptée, dans un contexte marqué par des facteurs aggravants tels que les variations climatiques, l'exposition à la climatisation ou encore les agressions environnementales quotidiennes.

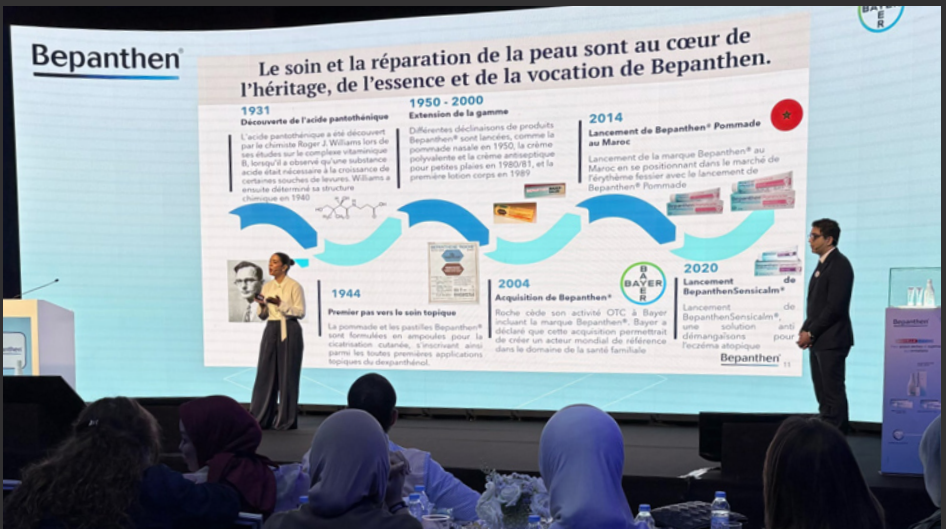
Parmi les temps forts de cette rencontre figure l'intervention du Dr. Chehab, Professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Hassan II de Casablanca, chef du service de dermatologie au CHU Ibn Rochd et présidente de la Société marocaine de dermatologie. Les discussions ont notamment mis en lumière la nécessité d'adopter une approche préventive et éducative reposant sur des données scientifiques solides. Avec cette nouvelle gamme, Bayer propose une réponse adaptée aux besoins des peaux normales, sèches, sensibles ou sujettes aux irritations. Les formulations reposent principalement sur le panthénol, ou provitamine B5, reconnu pour ses propriétés hydratantes, réparatrices et apaisantes. Ce principe actif contribue au renforcement de la barrière cutanée et à l'amélioration du confort de la peau. Trois produits ont été introduits sur le marché marocain. La Bepanthen Crème Cica 50 g est destinée aux peaux sèches et irritées grâce à son action réparatrice. La Bepanthen Crème Hydratante Visage 50 g a été conçue comme un soin quotidien léger pour les peaux normales et sensibles. Enfin, la Bepanthen Lotion Corps 200 ml propose une solution hydratante adaptée à toute la famille.

Au-delà du lancement produit, cet événement a surtout permis de renforcer le dialogue entre Bayer et les professionnels de santé marocains qui occupent une place essentielle dans l'identification des besoins des patients, le conseil thérapeutique et l'éducation aux bonnes pratiques de soin.

À travers cette initiative, Bayer confirme son ambition de consolider sa présence dans le domaine de la dermo-cosmétique tout en développant une relation durable avec les professionnels de santé, fondée sur la science, la proximité et la confiance. Comme l'a souligné Dr. Yazan Alahmad, l'objectif est d'apporter aux professionnels marocains des solutions fondées sur la science afin de les accompagner dans la prise en charge quotidienne de la sécheresse cutanée.



Pr Soumia CHEHAB



M^{me} Chaimaa AOUNI et Dr Youssef EL HAOUI



Équipe BAYER



Tégrétol et Trileptal : un risque d'effets indésirables graves avant l'âge de 4 semaines

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) a récemment rappelé aux professionnels de santé que les formes buvables de Tégrétol et de Trileptal ne doivent pas être administrées aux nouveau-nés âgés de moins de 4 semaines, sauf en l'absence d'alternative thérapeutique et lorsque le bénéfice attendu du traitement dépasse clairement les risques encourus.

Les suspensions buvables Tégrétol 20 mg/ml et Trileptal 60 mg/ml sont principalement utilisées dans la prise en charge de l'épilepsie chez l'enfant et l'adulte. Elles peuvent également être prescrites dans certaines douleurs neuropathiques ou certains troubles de l'humeur. Toutefois, ces formulations contiennent du propylène glycol comme excipient, à une concentration de 25 mg/ml, substance pouvant entraîner des effets toxiques sévères chez les nouveau-nés.

Chez les bébés de moins de 4 semaines, les fonctions hépatiques et rénales sont encore immatures, limitant leur capacité à métaboliser et éliminer correctement le propylène glycol. L'ANSM rappelle que la dose maximale supportée par le nouveau-né est de 1 mg/kg/jour. En cas de dépassement, cette substance peut s'accumuler dans l'organisme et provoquer des complications graves.

Parmi les effets indésirables potentiels figurent notamment une acidose métabolique, une atteinte rénale pouvant aller jusqu'à une insuffisance rénale aiguë ou une nécrose tubulaire aiguë, ainsi que des troubles hépatiques. Le risque est encore plus important lorsque le nourrisson reçoit simultanément d'autres médicaments contenant du propylène glycol ou un autre alcool.

Dans les situations où l'utilisation de ces traitements est jugée indispensable, une surveillance clinique et biologique étroite doit être mise en place. Les prescripteurs doivent également vérifier attentivement l'absence d'exposition concomitante à d'autres produits contenant du propylène glycol.

À travers cette mise en garde, l'ANSM rappelle l'importance d'une vigilance particulière concernant les excipients chez le nouveau-né, une population particulièrement vulnérable aux effets toxiques médicamenteux.

Dispensation à l'unité hors cadre réglementaire : deux pharmaciens condamnés en France

La chambre disciplinaire du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens a confirmé en appel l'interdiction d'exercer de deux pharmaciens, Antoine Prioux et Eliza Castagné, pour avoir pratiqué la dispensation à l'unité en dehors du cadre réglementaire en vigueur. La sanction prévoit une interdiction d'exercice de six mois, dont quatre avec sursis, applicable du 1er septembre au 31 octobre 2026.

L'affaire trouve son origine en 2019, dans un contexte de tensions d'approvisionnement sur les corticoïdes. Les deux titulaires avaient alors mis en place une dispensation adaptée à la durée réelle des prescriptions afin de limiter le gaspillage médicamenteux, les stocks inutilisés et les risques iatrogènes. Le dispositif a ensuite été élargi à plusieurs classes thérapeutiques sensibles, notamment les antibiotiques, benzodiazépines, opioïdes et antalgiques de palier 2.

Pour sécuriser cette pratique, les pharmaciens avaient instauré une organisation spécifique reposant sur la découpe des blisters, la conservation des unités restantes, la traçabilité des lots et des dates de péremption, ainsi que la remise des notices aux patients. Ils soulignent également que cette pratique n'avait aucun objectif économique, les boîtes n'étant facturées qu'une seule fois, entraînant même une perte de rémunération par rapport au modèle classique.

Toutefois, la juridiction disciplinaire a estimé que le dispositif présentait une faille majeure concernant la traçabilité. Selon la chambre de discipline, les délivrances ne pouvaient pas être correctement enregistrées dans le dossier pharmaceutique ni dans le dossier médical partagé, compromettant ainsi la sécurisation du circuit du médicament.

Cette décision intervient dans un contexte juridique paradoxal. La dispensation à l'unité a bien été introduite dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024, mais aucun décret d'application n'a encore défini les modalités concrètes de reconditionnement, de traçabilité ou de facturation. En attendant ce cadre réglementaire, cette affaire confirme qu'une pratique hors des cas actuellement autorisés reste exposée à des sanctions disciplinaires.

Médicaments antiparkinsoniens : l'ANSM rappelle les risques pour un usage sécurisé

Les médicaments dopaminergiques occupent une place essentielle dans la prise en charge de plusieurs pathologies, notamment la Maladie de Parkinson, le Syndrome des jambes sans repos et l'Hyperprolactinémie. Ces traitements agissent en compensant un déficit ou un dysfonctionnement de la dopamine, neurotransmetteur impliqué dans le contrôle des mouvements, mais également dans les mécanismes liés à l'humeur, aux émotions et au comportement.

Dans la maladie de Parkinson, ces médicaments permettent d'améliorer les symptômes moteurs tels que les tremblements ou la rigidité musculaire. Ils sont également utilisés pour réduire les sensations d'inconfort et les mouvements involontaires observés dans le syndrome des jambes sans repos, ou encore pour diminuer un excès de prolactine dans certaines hyperprolactinémies. Malgré leur efficacité clinique, ces traitements nécessitent une surveillance attentive en raison d'effets indésirables parfois

graves et encore insuffisamment connus des patients et de leur entourage.

Parmi les complications les plus préoccupantes figurent les troubles du contrôle des impulsions. Ces effets peuvent apparaître même à faibles doses ou après plusieurs années de traitement. Ils se traduisent par des comportements compulsifs que les patients ont souvent du mal à identifier eux-mêmes. Plusieurs manifestations peuvent être observées, notamment une addiction aux jeux d'argent, des achats compulsifs, une consommation excessive de nourriture, une hypersexualité ou encore des comportements agressifs et violents. Ces troubles peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie familiale, sociale, professionnelle et financière des patients.

Face à ces risques, les autorités sanitaires insistent sur l'importance de l'information et de l'implication de l'entourage. Les proches jouent un rôle central dans le repérage précoce des changements de comportement, souvent progressifs et banalisés par le patient lui-même. Les patients doivent être encouragés à signaler rapidement tout comportement inhabituel à leur médecin, pharmacien ou autre professionnel de santé, sans interrompre brutalement leur traitement ni modifier les doses prescrites. Les professionnels de santé sont également appelés à renforcer leur vigilance. Ils doivent informer systématiquement les patients des risques liés aux traitements dopaminergiques et interroger régulièrement sur l'apparition de comportements inhabituels ou de signes évocateurs de troubles du contrôle des impulsions. Une adaptation de la prise en charge peut être nécessaire afin de limiter les conséquences de ces effets indésirables.

À travers la mise à jour de sa brochure d'information, les autorités sanitaires rappellent que la sécurité d'utilisation des médicaments dopaminergiques repose autant sur leur efficacité thérapeutique que sur une détection précoce et une prise en charge rapide de leurs effets comportementaux.

DATES À RETENIR

15 et 16 mai 2026

SPOWA SYNDICAT DES PHARMACIENS OFFICINE DE LA RÉGION D'AGADIR

Organisé par

14^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES PHARMACEUTIQUES D'AGADIR

SOUS LE THÈME

LA PHARMACIE D'OFFICINE EN MUTATION: APPRÉHENDER LES MENACES ET ANTICIPER SES IMPACTS

15 et 16 Mai 2026

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir

PROGRAMME Cliquez ici

23 mai 2026

16^{ÈME} ÉDITION

OFFICINE Plus

- EXPOSITION
- FORMATION
- PLATEAU TV

23 MAI 2026

MARRIOTT HÔTEL (Ancien Sheraton)
Avenue des FAR
Casablanca

Information et inscription sur le site : WWW.OFFICINEPLUS.MA

E.A.S.V.C.M. +212 5 22 25 77 33 / +212 5 22 25 76 72
maroc-easycom@gmail.com • Suivez-nous sur :

26 et 28 juin 2026

ASSOCIATION MAROCAINE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN PHARMACIE ONCOLOGIQUE

2^{ÈME} CONGRÈS AFRICAIN **5^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL**

ACTUALITÉS

ONCOLOGIE - ONCO-HÉMATOLOGIE ADULTE - ONCO-HÉMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

26 - 28 JUIN 2026
SAVOY - MARRAKECH

5 au 7 octobre 2026

Année universitaire 2026 - 2027

2^{ÈME} ÉDITION

Diplôme Universitaire *Rejoignez-nous!*

Désinfection et Stérilisation en Santé

Date limite de pré-inscription : 15 Septembre 2026

Formation hybride
Présentiel & Distanciel

3 Séminaires

- Du 5 au 7 Octobre 2026
- Du 18 au 20 Janvier 2027
- Du 22 au 25 Mars 2027

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda